



Compte-rendu du CSAL du 14 octobre 2026

Point emplois

Depuis la disparition du Tableau Général des Emplois où le nombre d'agents était comptabilisé, remplacé par le tableau des Équivalents Temps Pleins (ETP) où deux temps partiels à 50 % équivalent à 1 ETP, le vote du point emploi par les organisations syndicales n'est plus d'actualité.

Tous les postes transférés d'un ESI à un autre sont actuellement libres.

Après départ en retraite, mutation..., les demandes des agents souhaitant postuler sur ces postes, sont loin d'être satisfaites.

La CGT rappelle qu'il est important d'alerter le chef de service de son départ en retraite prévu, pour tenter d'anticiper un remplacement et d'éviter les pénuries en personnel.

Si vous souhaitez changer de service, vous pouvez également demander au préalable un « vis ma vie » avec l'accord du chef de service pour une journée d'observation. Ces demandes seront entendues avant les demandes des fiches de poste si votre profil convient à l'administration.

A l'ouverture du service DevOps, les postes étaient réservés aux cadres A. A présent, si des contrôleurs programmeurs sont intéressés, ils peuvent faire acte de candidature.

La CGT remarque à nouveau que de nombreux postes PAU sont supprimés pour être remplacés par des contrôleurs programmeurs. Le Président nous dit répondre aux besoins de la DiSI et nous assure qu'il limite les transformations afin de conserver un pool de 2 PAU pour les petits départements. La CGT insiste sur le caractère précaire de la situation, par exemple, dans la Haute-Marne, auparavant ils étaient 4 agents. Mais la direction considère que 2 personnes par service est suffisant. A la question de ce qu'il se passe en cas de maladie d'un agent, le Président parle de l'entraide extra départementale : par exemple, la Meuse est aidée par Nancy et Metz.

La CGT intervient également à propos de la disparition prochaine de la plateforme budgétaire à Reims, antenne de la DiSI Île-De-France, fin août 2027. Il restera 2 agents C administratifs et 1 A administratif, qui souhaitent rester sur le site de l'ESI de Reims.

La CGT a proposé de créer une antenne budget pour soulager le service de Strasbourg, le Président a répondu que le besoin ne se fait pas ressentir et le travail à faire pour la mettre en place trop conséquent.

Bilan éditique 2026

L'ESI de Reims annonce que le bilan 2026 est très bon. En octobre, la production était déjà de 30 262 981. La production sera quasiment identique à 2025.

Les différents mouvements en 2026 font observer un déficit d'un ETP cadre C technique qui perdurera a minima jusqu'en septembre 2027.

L'EIFI de Reims va imprimer des documents Imprim FIP (documents provenant d'autres ministères (Justice, Education nationale, Insee...)), des flyers pour le CABCOM (cabinet de communication de Mme Verdier) et des lettres chèques.

20 agents ont été équipés de bouchons d'oreilles moulés sur mesure par un audioprothésiste. Ceux qui n'ont pas souhaité, peuvent utiliser les bouchons d'oreille en mousse._
Une dotation/renouvellement des chaussures de sécurité est programmée sur le dernier trimestre 2026 pour 24 agents.

La direction de l'ESI félicite les agents d'avoir réussi à bien mener leur mission, même en effectif réduit.

Suite à notre remarque de commande de nouvelles impressions de SI2 dans un délai très court sans matériel adéquat, accroissant le stress des agents et encadrant, le Président nous a informé avoir déjà informé les services centraux que le plan de charge devait correspondre aux machines présentes à Reims.

Un séminaire éditique avec tous les centres d'impression (Meyzieux, Poitiers, Nemours et Reims) aura lieu à Reims en février.

Lettre de mission de la référente Égalité professionnelle

La nouvelle adjointe du Directeur, vient d'être nommée « référente égalité professionnelle » pour la Disi Grand Est.

Le Président nous présente pour information sa lettre de mission.

Point sur le recrutement des contractuels

Les contractuels représentent 17 % des effectifs de la Disi Grand Est, la plupart sont des cadres A.

Ils représentent une forte concentration dans certains services, ce qui peut provoquer des inquiétudes sur la continuité de ces services.

Le directeur nous rappelle que les contractuels sont recrutés pour combler un manque. La CGT souligne qu'une fois un poste occupé par un contractuel, il n'est plus disponible aux collègues par mutation ou sortie d'école.

Par mesure égalitaire, la voie royale restant l'obtention d'un concours qui supprime toute discrimination sur traitement ou mutation. Nos camarades contractuels et prestataires sont fortement incités à passer ces épreuves. Une reprise partielle de leur ancienneté est prise en compte en cas de réussite aux concours.

Concernant les prestataires, s'ils désirent postuler sur les fiches de poste, il faut en premier lieu, qu'ils n'aient pas signé de clause d'exclusivité. Ce sont des sociétés privées dans un marché national qui les embauchent.

La CGT espère que la déconcentration des règles RH va permettre d'avertir plus tôt la reconduction ou non des contrats des contractuels.

Questions diverses :

La CGT a demandé la diffusion d'une plaquette recensant les démarches pour le dossier retraite, le bureau des ressources humaines de la DiSI nous répond qu'il ne faut pas hésiter à les solliciter. Par ailleurs, un [E-Fip spécial](#) a été publié pendant l'été.

Le service Aspasia de Metz récupère de nouveaux départements à gérer, la CGT demande que de nouveaux ETP y soient rattachés. Le Président ne nous rassure pas vraiment en indiquant y être attentif.

Le sujet se porte également pour le service Flux Hélios, avec l'embauche d'un contractuel, puisqu'aucune arrivée des B de l'ENFIP ne se fera en septembre 2027.

. Pour les agents intéressés par les concours, les renseignements pour les nouvelles épreuves de ces concours peuvent se prendre auprès du responsable communication et du responsable ForPro du siège.

. La demande des encadrants de l'EIFI de se regrouper dans un même bureau est refusé, la présence d'amiante gonfle le budget, que le Président estime trop onéreux.

. Depuis le vendredi 9 octobre 2026, un numéro unique est partagé par les centres de contacts pro et l'AT Toscane de Strasbourg. Une certaine inquiétude est ressentie par les agents sur la pérennité de leurs missions. Le Président indique qu'en effet, il est attendu une baisse du nombre d'appels. Aussi, il est attendu que les centres de contact se cantonnent aux problèmes basiques et enverront aux AT, toutes demandes sollicitant plus de connaissances techniques par formuel.

Une durée de 6 mois semble nécessaire pour tirer des conclusions sur cette nouvelle organisation. Il nous est assuré qu'il y aura toujours une mission pour les AT, même si la charge sera peut-être revue à la hausse ou à la baisse.

. L'application SNOW sera opérationnelle en exploitation en 2027 et en 2028 pour l'assistance.

. La prochaine campagne de déclaration pour la prime pour mobilité douce (vélos et trottinettes) sera dématérialisée dans SIRHIUS.

**Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.
cgt.disi-grand-est@dgifp.finances.gouv.fr**